

Élections au CNESER : effraction, fraudes, intimidation, défaillances administratives : l'UNEF dénonce un scrutin anti-démocratique !

Alors que les élu·e·s étudiant·e·s sont appelé·e·s à voter pour les élections au CNESER jusqu'au 18 juin, ce scrutin est déjà entaché de nombreux dysfonctionnements et fraudes. L'UNEF dénonce cette situation et appelle à faire toute la lumière sur ces événements.

Effraction dans les locaux de l'UNEF Nantes et tentatives d'intimidation : l'UNEF dépose plainte

En pleine élection au CNESER, **le local syndical de l'UNEF à l'Université de Nantes a été fracturé dans l'objectif de subtiliser le matériel de vote des élu·e·s UNEF de l'établissement. La fenêtre a été brisée pour pénétrer à l'intérieur, et les locaux mis à sac.** Nous dénonçons ces pratiques indignes d'organisations représentatives des étudiant·e·s. La section locale de l'UNEF Nantes va d'ailleurs déposer plainte.

Outre cette tentative d'effraction, **une de nos militantes et candidate sur notre liste CNESER a été fortement intimidée par trois hommes militants d'une autre organisation** qui ont tenu des propos menaçant à son encontre, notamment de cette teneur : **"tu sais, il est gendarme, il peut te fouiller s'il veut"**. Cette intimidation est loin d'être un cas isolé, plusieurs élu·e·s ont fait l'objet d'intimidations voire de propositions d'achat de voix.

L'UNEF dénonce des tentatives de fraudes inacceptables

Plusieurs tentatives de fraudes via la création de **faux mails** pour demander l'envoi du matériel de vote à une autre adresse postale que celle des élu·e·s concerné·e·s ont été répertoriées. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a affirmé hier matin que de nombreux établissements et élu·e·s étaient concerné·e·s par ces fraudes. **Ces agissements déshonorent la représentation étudiante. L'UNEF, en tant qu'organisation étudiante représentative, attachée à la démocratie universitaire, dénonce fermement ces tentatives de fraude et exige que toute la lumière soit faite sur ces actes qui menacent la sincérité du scrutin.**

Un mode de scrutin propice aux fraudes, dénoncé par l'UNEF depuis plusieurs années

Scandalisé·e·s par ces multiples infractions, nous dénonçons également les conditions dans lesquelles ce scrutin se déroule, laissant libre court à la fraude. **En effet, depuis plus d'un an, nous sommes la seule organisation à insister sur la nécessité de remettre le matériel de vote en main propre aux élu·e·s étudiant·e·s et non par boîte postale ou par voie électronique.**

Ce mode d'élection est également responsable de la désorganisation ambiante. A quelques jours de l'envoi du matériel de vote aux établissements, plus de 96 élu·e·s n'étaient pas présent·e·s sur les listes électorales. A l'heure actuelle, certain·e·s élu·e·s et établissements n'ont toujours pas reçu le matériel de vote (censé arriver à partir du 24 mai aux adresses des élu·e·s). **Nous avons de sérieuses inquiétudes**

sur le fait que l'ensemble des élu·e·s étudiant·e·s aient réellement la possibilité de voter dans les délais impartis.

Enfin, ces évènements mettent en évidence les défaillances que comportent cette élection indirecte se déroulant, pour beaucoup d'élu·e·s, deux ans après leur élection. **Ce mode de désignation de la représentation étudiante, tout comme le poids trop insignifiant du CNESER sur les politiques mises en œuvre, ont fait progresser le taux d'abstention.**

Le choix politique, fait par le Gouvernement, d'organiser une élection via envois postaux, malgré nos alertes, ainsi que les tentatives de fraude, d'intimidation et d'effraction dont ont été victimes nos élu·e·s, remettent en cause le caractère démocratique du scrutin. A ce titre, nous soutenons les procédures engagées et nous nous réservons le droit de saisir les instances juridiques compétentes sur le déroulement de l'intégralité du scrutin.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr